

DAMVILLERS SPINCOURT



DAMVILLERS
SPINCOURT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ACTU

Meilleurs
Vœux



Retrouvez-nous sur :
www.damvillers-spincourt.fr

 Communauté de Communes Damvillers Spincourt





EDITO

PAR LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES JEAN MARIE MISSLER

« Bonne année 2019 »

SOMMAIRE

- P2 EDITO
- P3 VIE POLITIQUE
- P4 ORGANISATION ADMINISTRATIVE
- P5 SCOLAIRE / PERISCOLAIRE / RESTAURATION SCOLAIRE
- P6 EXTRASCOLAIRE
- P7 PETITE ENFANCE
- P8-P9 ORDURES MENAGERES
- P10 GEMAPI - NATURA 2000
- P11-P13 DÉVELOPPEMENT LOCAL
- P14 ANIMATIONS
- P15 TOURISME
- P16 AGENDA

Les élus de terrain que sont les maires ruraux ressentent bien qu'un mécontentement profond gagnait nos territoires.

J'en veux pour preuves les nombreuses motions votées depuis plusieurs années par les élus communautaires et communaux.

Sans cesse, mais en vain, nous avons dénoncé l'abandon de la ruralité, la suppression progressive des services publics, les diminutions importantes des dotations financières des différentes collectivités, les difficultés croissantes rencontrées par nos concitoyens dans leur vie quotidienne.

Aucune réponse n'a jamais été apportée à nos demandes. Nous avons cependant réalisé des efforts considérables pour combler les désengagements de l'Etat.

Ce sentiment de plus en plus fort de ne pas être pris au sérieux s'est concrétisé par un mouvement social inédit qui a mis l'accent sur les difficultés rencontrées par bon nombre d'entre vous.

Souhaitons en ce début d'année que des mesures judicieuses soient rapidement prises pour améliorer le fonctionnement de notre démocratie et mettre en place des mesures de justice sociale permettant à toutes et à tous de vivre décemment.

Bonne année 2019

L'annonce de fermeture de 2 classes à Rouvrois sur Othain et sur le RPI du Bois Brûlé ne va pas dans le bon sens. Nous allons combattre ces décisions de l'Éducation Nationale.

LE PRÉSIDENT

JEAN MARIE MISSLER

DAMVILLERS SPINCOURT ACTU N°6
Magazine d'information de la Communauté de
Communes Damvillers Spincourt
Directeur de la Publication: Jean Marie MISSLER
Rédaction : Service Communication de la CCDS
Crédits photos et images : François Mary, Pexel,
Pixabay et Service Communication de la CCDS
Imprimé en 4200 ex. en JANVIER 2019
Imprimerie Moderne
ISSN 2558-538X

VIE POLITIQUE

MOTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lors de sa dernière assemblée générale de l'année, le 5 décembre 2018, le conseil communautaire a voté 3 motions lors de ses débats. Les motions sont des expressions de soutien sur une question particulière, un évènement, une situation et permettent le positionnement de l'assemblée communautaire.

En premier lieu, le Président de la CODECOM a proposé le vote d'une **motion de soutien concernant la contractualisation entre le Département de la Meuse et l'Etat**. L'Etat souhaite pénaliser les collectivités (celles dont les dépenses réelles de fonctionnement dépassent 60 millions d'euros) qui dépasseraient un objectif d'augmentation de leurs dépenses de fonctionnement. Or, le Département ayant déjà réalisé des économies substantielles et un désendettement massif, les pistes d'économie sont désormais épuisées. Pourtant les dépenses du Département augmentent mécaniquement : allocations de solidarité, RSA, prise en charge des mineurs non accompagnés... sont autant de dépenses obligatoires que le Département ne peut maîtriser. Les collectivités meusiennes ont donc été appelées à soutenir le Département et inciter l'Etat à ne pas le pénaliser, au risque de voir l'accompagnement des collectivités rurales par le Département de la Meuse disparaître, faute de moyens financiers. Cette motion a été votée à l'unanimité.

La deuxième motion est un **texte de soutien pour le maintien de l'emploi à la papèterie de Stenay**. La fermeture d'une des deux lignes de cette usine, industrie importante du nord meusien, a été annoncée récemment, menaçant di-



Conseil Communautaire à Spincourt

rectement plusieurs dizaines d'emplois. La CODECOM est concernée par cet évènement, plusieurs employés de cette usine résidant sur le territoire. Le conseil communautaire a affirmé son soutien aux salariés et à leur famille, a demandé aux représentants de l'Etat et aux élus nationaux du Département de tout mettre en œuvre pour maintenir cette activité industrielle. Cette motion a été votée à l'unanimité.

Enfin, la troisième **motion concernait les mouvements sociaux en cours et la défense de la ruralité**. Les élus ont constaté un climat social préoccupant marqué par les manifestations, une ruralité abandonnée par les pouvoirs publics, une baisse drastique des dotations de l'Etat (diminution depuis 2014 de 300 000 € cumulés de la dotation allouée aux ex CODECOM de Damvillers et Spincourt et à la CODECOPM fusionnée) et parallèlement, une hausse des taxes sur le prix des carburants et des combustibles.

Par cette motion, les élus ont souhaité condamner les débordements de violence d'une partie des manifestants ayant dégradé des symboles de la République, des administrations et des biens privés. Les élus communautaires s'associent aux revendications légitimes concernant le pouvoir d'achat et la mobilité, en territoire rural. Enfin, les conseillers communautaires ont demandé une prise en compte des territoires ruraux, une meilleure reconnaissance de la légitimité des élus locaux et ont réclamé des moyens supplémentaires pour faire face aux compétences transférées par l'Etat sans compensation financière. Cette motion a été votée par 40 conseillers, 3 s'étant abstenus.



Conseil Communautaire à Spincourt



ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Après deux ans de fusion l'organisation administrative de la collectivité est maintenant cadrée et a été entérinée suite à un audit du cabinet KPMG. Toute cette organisation a été pensée pour répondre au mieux aux attentes de la population avec les maîtres mots : efficacité et proximité.

Spincourt

Pôle Administration Générale et Siège Social



Direction Générale des Services :
Jean-Baptiste LEONARD
(budget, finance, gestion du personnel)

Pôle Services Généraux

Service Ressources Humaines (paye, carrière):
Sylvie TUCCONI
Service Comptabilité :
Sandra SCHMITT et Oriane ALBERT
Secrétariat Général : **Corinne GAZEUX**

Pôle Jeunesse

Relais Assistant(e) Maternel(le) : **Anne SPOR**
Service Scolaire : **Séverine NAUDIN***
Service Périscolaire et Extrascolaire :
Jennifer BIVER*

Pôle Tourisme

Tourisme et Culture : **Samuel TRINQUESSE***

Damvillers

Pôle Développement Territorial



Direction Générale Adjointe :
Anthony BONTEMPS
(voirie, environnement et projets d'investissements)

Pôle Services Généraux

Service Achats et Commande Publique :
Béatrice CLEMENT*
Service Développement et Formation du Personnel :
Méline BOULAY
Service Communication : **Camille BERTHELEMY**

Pôle Environnement

Service Gestion des Déchets : **Brigitte DENIS EVEN**
Service GEMAPI/Natura 2000 :
Maëlle MIRO PADOVANI
Comptabilité Ordures Ménagères : **Méline BOULAY**

Services Techniques

* Agents travaillant dans les 2 pôles administratifs

Plus d'informations sur l'organisation de la Communauté de Communes Damvillers Spincourt sur notre site internet.

SCOLAIRE

2 CLASSES MOBILES TABLETTES POUR LE TERRITOIRE

En 2018, la CODECOM a fait l'acquisition de 2 classes mobiles tablettes. Ces classes mobiles ont été implantées au groupe scolaire de DAMVILLERS et à l'école de SPINCOURT.

Ce projet s'inscrit dans le programme « Plan Numérique pour l'Ecole », dans le cadre de l'appel à projet « Collèges numériques et innovation pédagogique » lancé en 2017 par l'Education Nationale. Ce projet est destiné à compléter les équipements et outils numériques développés dans les écoles.

Le groupe scolaire de Damvillers et l'école de Spincourt ont été dotés chacun de 13 Ipad sixième génération (1 tablette « enseignant » et 12 tablettes « élèves »). Chaque Ipad est équipé d'une coque de protection anti-choc. 1 valise de transport pour chaque classe mobile permet la manipulation et la recharge simultanée de tous les appareils.

Ce projet, d'un montant de 14 112,84 € a été financé à 50% par l'Éducation Nationale, le restant étant financé intégralement par la CODECOM.

En 2019, la CODECOM s'est déjà positionnée pour un appel à projet similaire lancé par l'Education Nationale « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité » pour le groupe scolaire Raymond Genay de DOMMARY-BARONCOURT. Ce projet est destiné à :

- favoriser une pratique collaborative en classe tout en permettant une individualisation des parcours ;
- entrer dans l'ère du numérique par les activités de codage.

Le groupe scolaire, en partenariat avec la CODECOM, souhaite acquérir des tablettes en classes mobiles et des robots programmables, afin d'enseigner le codage simple et les bases de la programmation numérique aux enfants, sous forme d'activités pédagogiques.

Si le projet est retenu par l'Éducation Nationale, il pourrait être financé à 50%, la subvention maximale accordée étant de 7 000 € par école.

PÉRISCOLAIRE RESTAURATION SCOLAIRE

Rappel des modalités d'inscriptions et réservations

L'inscription de votre enfant au service de restauration scolaire et périscolaire est validée lorsque le dossier d'inscription est rendu complet à la Communauté de Communes.

Rappel règlement :

	Fréquentation régulière	Fréquentation occasionnelle
Accueil Périscolaire	Une inscription régulière se rapporte à une fréquentation au moins une fois par semaine, à jour(s) fixe(s) tout au long de l'année ou sur le planning.	La réservation s'effectuera par le biais d'un coupon d'inscription qui sera : - soit déposé dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet devant chaque école, - soit remis au personnel de l'accueil au moins 24h à l'avance.
Restauration Scolaire	Une inscription régulière se rapporte à une fréquentation au moins une fois par semaine, à jour(s) fixe(s) tout au long de l'année ou sur le planning.	La réservation s'effectuera par le biais de l'achat de tickets 48h à l'avance à la CODECOM (locaux administratifs à Damvillers ou à Spincourt). Les repas doivent être réservés le mardi avant 12h pour le jeudi et vendredi avant 10h pour le lundi et le mardi (les commandes de repas sont effectuées par les services de la CODECOM le mardi pour la livraison des repas des jeudis vendredis; le vendredi pour la livraison des repas du lundi, mardi et mercredi). Dès lors, aucune modification ne peut être enregistrée tant sur le plan des réservations que des annulations au-delà des horaires indiqués).
Accueil des Mercredis	Une inscription régulière se rapporte à une fréquentation de quatre mercredis par mois.	La réservation s'effectuera par le biais d'un coupon d'inscription qui sera : - soit déposé dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet devant chaque école, - soit remis au personnel de l'accueil au moins 24h à l'avance.



EXTRASCOLAIRE

Formation BAFA

La Communauté de Communes Damvillers Spincourt organise une session de formation BAFA base, du 9 au 16 février 2019 au Groupe Scolaire de Dommary Baroncourt. Le tarif de la formation est de 390€. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription sur le site de la

Communauté de Communes et ensuite le retourner à l'attention de Mme Jennifer BIVER, 3 place Louis Bertrand 55230 Spincourt ou jennifer.biver@damvillers-spincourt.fr.

Pour plus d'informations contactez le 03 29 85 66 71

Croc'Loisirs : Vacances d'Automne



Soirée Halloween



La chenille de l'épouvante



Réalisations d'amuse-bouches pour la soirée Halloween

Vacances d'Hiver

Croc'Loisirs

Durant les prochaines vacances scolaires, Croc'Loisirs sera ouvert du 11 au 15 février et du 18 au 22 février pour **les enfants de 2 à 12 ans**.

La première semaine, les activités tourneront autour du nouvel an chinois avec conception d'un repas typique le vendredi. La seconde sera sur le thème de l'hiver avec une sortie à la patinoire d'Amnéville. Il y aura également un repas partagé avec les personnes âgées, le jeudi 21 février.

Rappel des horaires :

Journée : 9h00-17h00 à Damvillers
Péricentre : 7h00-9h00 et 17h00-19h00
Sur inscription uniquement.

Pour les ados, ateliers numériques du 18 au 22 février de 9h00 à 16h00 (Mangiennes et Numéripôle de Bras sur Meuse).

Au programme :

- Créations 3D personnalisées : Mug, T-Shirt, objets divers...

- Initiation aux jeux en réseau
- Atelier vidéo
- Création d'un site internet

Repas tiré du sac - Places limitées à 12 ados

Plus d'infos : Jennifer Biver : 03 29 85 66 71

CEF de Spincourt

Accueil des **enfants de 3 à 12 ans** du 11 au 15 et du 18 au 22 février de 8h30 à 17h30.

Activités proposées :

- Activités ludiques est sportives
- Jeux intérieurs et grands jeux extérieurs (selon le temps)
- Activités selon le thème à définir
- Rencontres intergénérationnelles avec l'EHPAD de Spincourt

Plus d'infos : Lorette Forget : 06 76 47 97 07

PETITE ENFANCE

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Depuis le 1er janvier, l'organisation de vos Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s évolue. Après 12 ans d'animation du RAM «Les Rayons de Soleil» de Damvillers, Séverine Naudin se consacrera dorénavant exclusivement au service scolaire de la CODECOM de Damvillers Spincourt.

Anne Spor, jusqu'alors en charge du RAM «Les Graines d'Éveil» sur le secteur de Spincourt sera votre interlocutrice pour tout le territoire. A partir du 7 janvier 2019, les horaires du RAM de Damvillers- Spincourt seront les suivants :

Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00.

Vous pourrez joindre votre animatrice au 03 29 85 56 24 ou par mail anne.spor@damvillers-spincourt.fr. A votre demande et à votre convenance, elle vous recevra, assistant(e)s maternel(le)s ou parents employeurs, dans les locaux de la CODECOM à Damvillers ou dans les locaux de la CODECOM à Spincourt, afin de vous accompagner dans le bon déroulement de vos contrats et pour toute question concernant la petite enfance.

Par ailleurs elle vous accueillera pour des matinées d'animation avec les enfants dans les locaux de la CODECOM à Damvillers ou dans l'ancienne école à Amel selon le programme disponible sur le site internet de la CODECOM : <https://damvillers-spincourt.com/jeunesse/petite-enfance/ram/>



Animations avec les enfants - Amel sur l'étang

Animations dans les Crèches

Parce que «la musique adoucit les mœurs » et que « la vie c'est plus marrant en chantant »..., un projet d'éveil musical a été mis en place dans les crèches Pomme de Reinette et Pomme d'Api, tous les mardis des semaines paires hors vacances scolaires. Un moment agréable, chaleureux, joyeux, bercé par la voix de

David du groupe Echo Lali, accompagné de sa guitare. Un moment de partage, d'échanges, une pause musicale pour initier les enfants aux plaisirs de jolies sonorités, à la découverte de rythmes et paroles gaies et entraînantes...Une autre forme d'expression.



Animation musicale - Crèche Pomme de Reinette



Le personnel et Saint-Nicolas

Le vendredi 7 décembre 2018, Saint-Nicolas est venu rendre visite aux enfants à la Micro-Crèche «Les Cigognes» de Damvillers. Suite aux échanges avec Saint Nicolas, parents et enfants ont partagé un goûter.



ORDURES MENAGERES

De nouvelles plates formes de tri pour un meilleur service

Elles ont été récemment installées à Crépion et Flabas qui n'étaient pas encore équipés. La trentaine de foyers résidant sur ces 2 villages bénéficie dorénavant du même service que les autres usagers afin de pouvoir trier leurs recyclables.

La commune d'Arrancy-sur-Crusnes compte désormais un point tri supplémentaire près du cimetière. La création d'une plate-forme est en cours au hameau de Lopigneux.

Une demande concernant le hameau de Constantine n'a malheureusement pas pu aboutir faute d'emplacement répondant aux exigences techniques et de sécurité !



Point tri Crépion



STOP aux déchets non conformes dans les bornes de tri

Les derniers prélèvements effectués dans les bornes de tri des emballages en plastique, métal et briques alimentaires (conteneur jaune) ont fait à nouveau état d'un taux de refus élevé de 42 % !

On y a trouvé du verre (à déposer uniquement dans les bornes vertes) et d'autres déchets qui n'ont absolument rien à faire parmi les recyclables !



Verre à déposer dans les bornes vertes



A vider



A déposer à la déchèterie

Ces mauvaises habitudes qui perdurent commencent à coûter cher à la CODECOM, donc à posteriori aux usagers ! Elles anéantissent les efforts consentis par « les bons trieurs » !

Il est évident que ces « erreurs de tri » relèvent davantage de l'incivisme que du manque d'information.

Il serait injuste que les usagers respectueux aient à subir une augmentation de la redevance parce qu'une partie non majoritaire de la population continue à adopter de mauvaises habitudes !

Rappel des consignes de base :

- Ne déposer que les déchets inscrits au mémo-tri (disponible sur demande à la CODECOM ou sur le site internet)
- Déposer impérativement chaque type de recyclables dans la borne appropriée, faute de quoi il part automatiquement en refus de tri. C'est dommage ! (voir les autocollants sur les bornes de tri) !
- Les emballages doivent être vidés. Inutile de les laver. On retrouve trop de bouteilles ou boîtes de conserves mi-pleines. Celles-ci pèsent lourd et partent en refus de tri !



ORDURES MÉNAGÈRES

Plaintes pour vols à la déchetterie de Damvillers



La déchetterie de Damvillers a fait récemment l'objet à deux reprises, de vols de métaux. Les individus ont pu être identifiés, ce qui a permis à la CODECOM de déposer plainte en gendarmerie. Les procédures sont en cours.

Afin de pallier ces problèmes qui engendrent une perte de recettes pour la collectivité, et aux diverses incivilités (dépôts sauvages), les 2 déchetteries seront prochainement équipées de vidéosurveillance.

Résidences secondaires et redevance

Les résidences secondaires sont soumises à la redevance incitative, au même titre que les résidences principales, quelle que soit leur fréquence d'occupation ou d'utilisation du service déchets.

En effet, la redevance couvrant l'ensemble du service (collecte des ordures ménagères, collecte sélective et accès aux déchetteries), aucune exonération n'est envisageable, même si aucune levée de bac n'a été constatée sur le semestre.

Les résidents secondaires doivent obligatoirement être dotés

d'un bac de 120 l ou de l'équivalent en sacs rouges prépayés, afin de pouvoir quantifier leur production de déchets.

Le forfait semestriel s'élève à 56 € (9 levées de bac ou 18 sacs de 70 l inclus).

La Communauté de Communes procède actuellement à une vérification afin de s'assurer que toutes les résidences secondaires sont inscrites au service déchets.

Plus d'infos : 03 29 85 39 48

Participation des bibliothèques de Damvillers et Spincourt à la SERD 2018



Les bibliothèques André Theuriet à Damvillers et Le Puits Aux Livres à Spincourt ont participé, en partenariat avec la CODECOM et le SMET (Syndicat Mixte d'Étude et de Traitement des Déchets ménagers) à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets du 17 au 25 novembre.

Leurs lecteurs et visiteurs ont pu découvrir l'exposition « L'alimentation durable, c'est quoi ? » L'impact de la production de notre alimentation sur l'environnement, la consommation durable, la lutte contre le gaspillage alimentaire... étaient parmi les principaux thèmes abordés.

La trentaine de personnes qui a participé au jeu concours proposé pour l'occasion, a remporté un lot (tablier de jardinage, bio-seau ou livret de recettes).

En bref

- **Les sacs d'ordures ménagères sont interdits en déchetteries.** Les déchets doivent être triés en amont par les usagers et déposés aux endroits dédiés. **Les ordures ménagères résiduelles sont à déposer dans le bac de collecte.**

A l'occasion du départ d'un logement ou de l'échange :

- Les bacs rapportés à la Communauté de Communes doivent être préalablement soigneusement **lavés et désinfectés** afin d'être remis à disposition d'autres usagers. Cette consigne n'étant malheureusement pas toujours respectée, la Communauté de Communes a dû voter un tarif de prestation de lavage à 30 €.





GEMAPI - NATURA 2000



www.jardinaunaturel.org

Depuis le 1er janvier 2019, les pesticides de jardins sont interdits de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers (sauf biocontrôles, faibles risques et utilisables en agriculture biologique).

Vous pouvez rapporter ces produits en déchetterie (Damvillers et Spincourt). Retrouvez toutes les solutions alternatives sur www.jardinaunaturel.org



L'animation de nos sites Natura 2000 est lancée avec l'aide de nos prestataires :

- CENL
- Chambre d'Agriculture Meuse
- ONF

Retour sur les premières actions :



Comité de Pilotage 2018



Formation à l'entretien des éléments Boisés sur le site de la ZPS de Spincourt



Pâtûre Marais de Chaumont Devant Damvillers

A venir :

- Formation pour les forestiers
- Inventaires oiseaux ZPS
- Découverte du marais grand public

Orchis pyramidal (*Anacamphis pyramidal*)

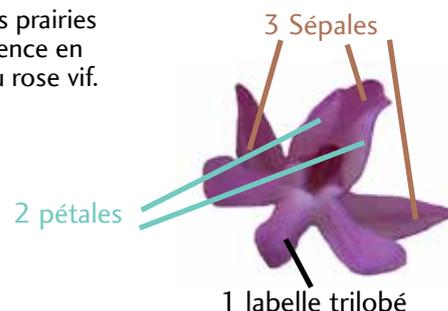
25 à 60 cm

5 à 10 mm

Mai à Juillet

De la famille des Orchidacées, l'Orchis pyramidal s'observe dans les prairies sèches et calcaires. Elle tient son nom de la forme de son inflorescence en pyramide, dont les fleurs peuvent varier de couleur, du rose pâle au rose vif.

Espèce hermaphrodite, ses fleurs possèdent des organes mâles (les étamines) et femelles (le pistil). Cette orchidée attire et berne les papillons qui la pollinisent, car elle a toutes les caractéristiques morphologiques d'une espèce nectarifère (forme, couleur ...), mais c'est un leurre, l'Orchis pyramidal ne produit pas la moindre goutte de nectar.



Portrait d'espèce

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Et si on développait des tiers lieux pour le travail ?

Vous êtes chef d'entreprise ? Salarié(e) d'une entreprise ? Vous réalisez de longs trajets quotidiens ou vous travaillez dans des conditions inadéquates (environnement bruyant, difficulté de concentration) ? **Cette enquête est pour vous.**

La Communauté de Communes réfléchit à créer un réseau de « tiers-lieux » sur son territoire. Nous cherchons ainsi à proposer des alternatives en matière de télétravail, notamment par le biais du **coworking**.

Un tiers-lieu c'est quoi ?

C'est un lieu de travail situé hors du domicile et de l'entreprise. C'est un terme générique qui englobe les espaces de télétravail, de coworking, les fablabs, pépinières, incubateurs...

Un espace de coworking, c'est quoi ?

C'est un espace de travail partagé regroupant plusieurs bureaux pour permettre à des travailleurs (auto-entrepreneurs ou salariés) de travailler à distance de leur lieu de travail. Au-delà de la simple mise à disposition de locaux (bureaux meublés, salle de réunion, espaces de vie), il s'agit de recréer un véritable cadre de travail tout en favorisant les échanges entre professionnels.

A la différence du télétravail à domicile, ce concept permet aux actifs de rester concentrés sur leurs tâches professionnelles tout en conservant un environnement social.

Pourquoi ce projet ?

Nous menons cette réflexion afin d'améliorer les services offerts aux habitants et aux entreprises. Nous souhaitons apporter de nouveaux outils aux travailleurs frontaliers ou à distance qui vivent sur notre territoire et attirer de nouveaux habitants et/ou de nouvelles entreprises.

Ce projet vous intéresse ? Répondez à notre enquête sur le coworking (à retrouver sur notre site web ou notre page facebook)

Enquête à retrouver sur www.damvillers-spincourt.fr



Exemple d'espace de coworking

Isolement numérique : Espaces et Formations Gratuits

Nous l'évoquons dans l'édito de Madame Jocelyne ANTOINE dans l'Actu n° 5, les Espaces Publics Numériques de Damvillers et Spincourt vont ouvrir leurs portes en mars 2019. A votre disposition, gratuitement, vous aurez accès à des ordinateurs connectés à internet et équipés de logiciels libres (Open office; Google Chrome; Mozilla Firefox; Photofiltre; Gimp; Widows movie maker; Adobe Reader...). Vous pourrez également venir avec votre propre ordinateur portable. Un équipement mobile (tablettes) a également été prévu pour pouvoir venir au plus près de la population.

Le montant du projet s'élève à 31 271,95€ HT financé à 78% par LEADER (fonds européens gérés par le Pays de Verdun) soit 24 377,56€. Les subventions concernent l'achat de matériels informatiques (ordinateurs fixes, imprimantes laser et vidéoprojecteurs pour les EPN et tablettes tactiles pour l'EPN mobile) et du mobilier de bureau, ainsi que le programme de formation.

Un programme de formations informatiques est prévu avec le Numéripôle de Bras sur Meuse. Vous êtes intéressés ? Contactez-nous par téléphone (03 29 85 95 44 ou 03 29 85 60 68) ou par e mail (codecom@damvillers-spincourt.fr). Les formations sont prévues sur Damvillers et Spincourt en alternance mais aussi dans les autres communes via le matériel mobile.

 **Voir Programme sur la page Agenda**





DÉVELOPPEMENT LOCAL

Voirie

Le programme voirie 2018 arrive à son terme, de lourds investissements ont encore été réalisés sur nos routes intercommunales. Ceux-ci ont bénéficié à 27 communes du territoire ! C'est l'entreprise COLAS Nord Est de Damvillers qui avait décroché ce marché.



Grande rue Billy sous Mangiennes

Le montant global du marché à la fin 2018 est de **509 269,27€ HT** pour les travaux de la CCDS auxquels s'ajoutent 204 116€ HT de travaux communaux (pour des travaux de bordures, trottoirs et des aménagements divers).

3 dossiers d'envergure concernant ce programme ont été décalés à 2019 :

- La bande de roulement de la rue Pierre Semard à Dommary-Baroncourt qui sera entièrement reprise en enrobés pour un montant de 87 500€ HT (la commune en profitera pour changer certaines bordures les plus endommagées). La rue fait actuellement l'objet de travaux de la part du SIEP (syndicat des eaux de Piennes) pour un renouvellement de la conduite d'eau potable jusque fin avril 2019, nos travaux seront donc réalisés à la suite démontrant une gestion efficace et coordonnée des intervenants.

- Les routes du Moulin Blanc à Flabas et celle de Villers-Mangiennes à Saint-Laurent-sur-Othain feront l'objet d'une technique particulière de traitement à la chaux ciment où il est impératif de bénéficier d'une fenêtre météo favorable. L'étude de sol réalisée par un cabinet spécialisé a montré l'insuffisance de structure pour ces deux routes qui va engendrer un surcoût financier conséquent (le montant définitif sera connu premier trimestre 2019).



Rue du cygne et rue des 3 fontaines Ecurey en Verdunois

Le **fauchage des accotements** des routes intercommunales a fait l'objet d'une nouvelle consultation fin 2018. Ce sont les deux prestataires actuels qui ont obtenu les nouveaux contrats sur trois ans (2019-2021) : l'entreprise SOTREXBOIS pour le secteur de Damvillers et DEBROUSS AGRI pour le secteur de Spincourt.

Marché de maîtrise d'œuvre voirie : à l'instar d'autres contrats celui-ci a aussi fait l'objet d'une nouvelle consultation fin 2018 pour un marché de trois ans. C'est l'entreprise **IDP CONSULT** qui succédera à l'entreprise **CONCEPT INFRA**. L'entreprise dispose notamment de références sur le territoire de la CODECOM de Fresnes-en-Woëvre.



Rue de la Chapelle Flabas

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Eclairage Public

Le contrat d'entretien et de rénovation de l'éclairage public du territoire de Spincourt est arrivé à échéance fin 2018 (d'un montant de 561 881€ HT), un nouveau marché reprenant l'ensemble du territoire intercommunal a été lancé. Effectivement, suite à un arrêté préfectoral la compétence éclairage public a été unifiée au niveau intercommunal (la majorité des communes du secteur de Damvillers appartenaient avant au Syndicat d'électrification du Nord Meusien).

Ce nouveau marché est suivi par le bureau d'études **BET HUGUET**. Son montant global est estimé à **670 522,65€ HT**.

Il a été remporté par le groupement ELECTROLOR regroupant les entreprises **CITEOS** et **EGIL**, qui étaient déjà titulaires du marché précédant sur le secteur de Spincourt.

L'entretien sur une période de cinq ans est estimé à 229 736€ HT. Il concerne l'ensemble du territoire intercommunal. Outre cet entretien la CODECOM prend à sa charge les consommations d'éclairage public du territoire. Ces charges de fonctionnement sont en partie aidée par la FUCLEM. Les modalités d'éclairage la nuit (coupures...) sont définies en fonction du choix de chaque commune.

La partie investissement est divisée en plusieurs tranches. Une tranche ferme qui va consister à une mise aux normes des armoires électriques vétustes et le remplacement des sources lumineuses obsolètes de plusieurs communes du secteur de Damvillers par des sources LED dernières générations. La durée des travaux est de trois ans pour un montant de 222 880,75€ HT. Certaines communes ayant cependant réalisé des travaux récemment en passant à des sources au sodium haute pression, le marché prévoit des tranches conditionnelles pour les passer en LED en fin de programme. La décision sera prise en fonction du retour sur investissement escompté, le montant cumulé de ses tranches optionnelles est de 205 162€ HT.

Enfin le marché prévoit une géolocalisation des réseaux, obligation légale pour les gestionnaires de réseaux à risque, pour un montant de 12 743,90€ HT.

L'ensemble de ces investissements bénéficieront de financements de la FUCLEM, du GIP objectif Meuse et d'EDF Collectivités.



Exemple de travaux réalisés rue de Moscou à Mangiennes avec une participation de la commune dans le cadre de son projet d'embellissement de village



ANIMATIONS

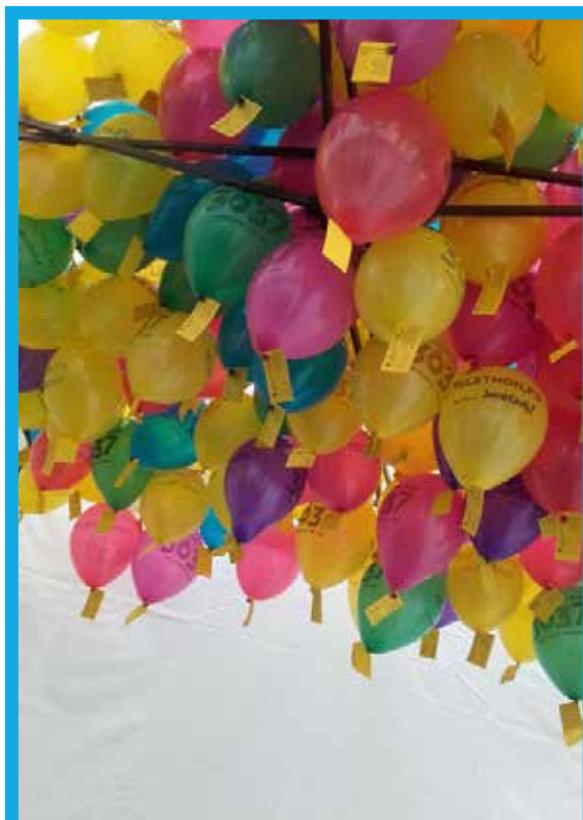
Retour sur le Téléthon

Le Téléthon 2018 a été un bon cru à Damvillers – Spincourt. Les animations ont été nombreuses, de la «Faites de la Soupe !» à Spincourt, en passant par les traditionnelles festivités : lâcher de ballon, Saint-Nicolas, animations au centre de Secours de Spincourt, Soupe du Téléthon, théâtre et spectacles à Damvillers, sans oublier le Beaujolais Nouveau à Eton et les animations dans les écoles de Rouvrois et Dommary-Baroncourt. Un concert avec les sonneurs de trompe de chasse des bien-aller de la Garenne et la Chorale du Damvillois a ouvert les festivités dans l'église de Spincourt le 1er décembre 2018.

Malheureusement, la randonnée de Réville-aux-Bois a été remplacée par une matinée jeux en raison de la météo bien trop maussade.

Nous tenons à remercier chaleureusement les entreprises, les associations et les habitants du territoire qui ont été particulièrement généreux cette année. Et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition du Téléthon du 06 au 08 décembre 2019 !

RÉSULTATS PROVISOIRES DU TELETHON 2018	SPINCOURT	DAMVILLERS
Recettes animations	2 600 €	2 097.50 €
Recettes dons	3 200 €	300 €
TOTAL	5 800 €	2 397.50 €



Lacher de ballons à Spincourt

Les Pioupious de Léon sont de retour !!!



Poilu, purée de Guerre - Pioupious de Léon 2015

En décembre 2019, préparez-vous à assister à un moment unique : Les Pioupious de Léon !

Mais qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un festival pour les enfants proposé par la CODECOM, l'Office de Tourisme et le GIDACT, avant Noël les années impaires. Ce sera la troisième édition. Les deux premières ont eu lieu à Mangiennes. Le programme est en cours de conception, mais il y aura à coup sûr des spectacles, du rire et de l'émerveillement, de quoi oublier les écrans le temps d'une semaine.

Le festival aura lieu du 9 au 13 décembre (en semaine pour les scolaires, le vendredi soir pour la programmation tous publics).

Toutes les personnes intéressées par l'organisation du festival (programmation, animation, communication...) peuvent se renseigner auprès de Samuel TRINQUESSE (06 43 78 65 64). Nous recherchons des bénévoles !

TOURISME

Un éductour à Damvillers Spincourt

Le 22 octobre, Tourisme Damvillers-Spincourt a organisé un éductour (voyage de professionnels du tourisme dans l'objectif de faire connaître le territoire et de mettre en avant ses atouts).

Le programme de la matinée était le suivant : présentation de la place d'internet dans le Tourisme par Jean-Charles Guillemain du CDT Meuse ; Visite guidée sur les pas de Jules Bastien-Lepage, de l'église Saint-Maurice et du Parc des Rainettes à Damvillers. Repas du midi chez M'Los à Damvillers.

L'après-midi, visite guidée de l'église fortifiée de Saint-Pierre-ville et du musée des églises fortifiées ; Visite du Musée des crèches de Muzeray.

Une dizaine de professionnels ont participé à cette journée, dont les Offices de Tourisme de Longwy et d'Avioth, des hébergeurs et des membres de Tourisme Damvillers-Spincourt. Le prochain Eductour est prévu pour le mois de mars 2019.



Visite du Parc des Rainettes

Appel aux dons : Informations historiques

La Communauté de Communes de Damvillers Spincourt a un important projet de valorisation de l'Arrière-Front allemand 14/18 : LAND OF MEMORY*. Le bureau d'études Atelier Paysage a été recruté comme Maître d'œuvre pour le projet. Il assurera toutes les missions de conservation et de valorisation des sites, tant au niveau architectural que paysagé. Un Comité de Pilotage a eu lieu en décembre 2018 pour lancer le projet, avec la Communauté de Communes, tous les partenaires et le Maître d'œuvre.

POUR FAIRE AVANCER CE PROJET, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

La Communauté de Communes dispose de très peu d'informations sur les sites historiques et recherche les éléments suivants:

- Tous les témoignages (photos, cartes, écrits...) sur le Camp Marguerre et ses alentours, témoignages de toutes les époques.
- Des photographies d'époque ou modernes de lieux disparus (Camp Bismarck, Camp Gersdorff, Canon dans le Bois de Muzeray par exemple...).
- Des témoignages des traces encore visibles aujourd'hui et non valorisées (peintures murales, traces dans les habitations, témoignages familiaux...).
- Des récits de vie des populations civiles entre 1914 et 1918 sur le territoire.

L'objectif de la Communauté de Communes est de raconter l'histoire de son territoire à travers ses sites historiques. L'ambition est d'expliquer, à travers le Camp Marguerre et les autres sites historiques l'histoire si particulière de l'occupation allemande



Photo propagande allemande 14-18

Contact Communauté de Communes : Samuel TRINQUESSE
Chargé de Mission Tourisme – 03 29 85 56 26 / 06 43 78 65 64 – samuel.trinquesse@damvillers-spincourt.fr
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE DAMVILLERS SPINCOURT - 3 place Louis Bertrand – 55230 Spincourt.

* « Land of Memory » est un projet transfrontalier, regroupant 16 partenaires entre France, Belgique, Allemagne et Luxembourg, dont l'objectif est de faire de la « Grande Région », le pôle européen du Tourisme de Mémoire, car ce territoire, jadis terre de conflits, a aussi été le berceau de l'Europe. Projet soutenu par l'Union Européenne dans le cadre du programme INTER-REG-V-A «Grande Région ».

AGENDA

Marche du souvenir de la
Bataille de Verdun organisée
par Tourisme Damvillers-Spincourt - Dimanche 24 Février
Azannes et Soumazannes



Marché du terroir de Printemps
organisé par Tourisme
Damvillers-Spincourt
Samedi 23 Mars
Nouillonpont



Sortie nocturne sur la RNR de
l'étang d'Amel
organisée par le CENL
Dimanche 3 Mai
Senon



Formations informatiques gratuites

DAMVILLERS

Lundi 4 Mars

De 14h00 à 15h30

- Découverte de l'ordinateur et vocabulaire

De 15h30 à 17h00

- Traitement de texte : mise en page d'un courrier

Lundi 18 mars

De 14h00 à 15h30

- Faire une recherche sur internet avec le moteur de recherche Google

De 15h30 à 17h00

- Utilisation de la messagerie : envoyer / répondre / transférer des mails, des pièces jointes (photos, documents) ...

Lundi 1er avril

De 14h00 à 15h30

- Ecouter de la musique sur internet

De 15h30 à 17h00

- Réserver un billet de train

SPINCOURT

Lundi 11 mars

De 14h00 à 15h30

- Découverte de l'ordinateur et vocabulaire

De 15h30 à 17h00

- Traitement de texte : mise en page d'un courrier

Lundi 25 mars

De 14h00 à 15h30

- Faire une recherche sur internet avec le moteur de recherche Google

De 15h30 à 17h00

- Utilisation de la messagerie : envoyer / répondre / transférer des mails, des pièces jointes (photos, documents) ...

Lundi 29 avril

De 14h00 à 15h30

- Ecouter de la musique sur internet

De 15h30 à 17h00

- Réserver un billet de train



Inscriptions obligatoires places limitées, voir page 11

Animez nos EHPAD

Particulier ou association, si vous le souhaitez, vous pouvez offrir un peu de votre temps pour partager un moment avec les pensionnaires des EHPAD (Etablissement d'Hébergement Personnes Agées Dépendantes) de Bouligny et/ou Spincourt autour de diverses animations. Vous pouvez proposer vos idées auprès de l'administration de l'EHPAD concerné, elle étudiera la faisabilité de votre projet en fonctions de différents critères tels que l'horaire, le type d'activité...



Conférence de Frédéric ADAM - INRAP

Le cimetière oublié de Spincourt

Vendredi 1er février à 20H30

Maison des associations (en face la mairie)
14 rue de l'hôtel de ville à Spincourt 55230

